



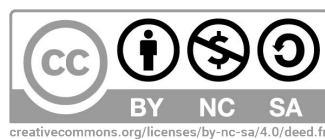
Coopérative de consultation
en développement

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
CONSULTATION SUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE**

MÉMOIRE

WILLIAM A. NINACS, PH.D.

VERSION DU 14 NOVEMBRE 2016



COOPÉRATIVE DE CONSULTATION EN DÉVELOPPEMENT LA CLÉ

59, rue Monfette, bureau 250, Victoriaville (Québec) G6P 1J8
Téléphone : (819) 758-7797 Télécopie : (819) 758-2906 Courriel : info@lacle.coop

AVANT-PROPOS

Ce mémoire présente un point de vue sur la réussite éducative qui ne s'insère pas facilement dans la logique du document de consultation préparé par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. C'est pour cette raison que le gabarit proposé n'a pas été utilisé.

Ce mémoire a été rédigé par Bill Ninacs, le président de la Coopérative de consultation en développement La Clé, une coopérative de travail qui accompagne et soutient des organismes et des communautés dans leurs démarches de développement. Ses membres allient une solide formation à une longue expérience d'engagement communautaire. Ils ont développé une expertise dans plusieurs domaines, dont, entre autres, l'*empowerment*, l'intervention sociale, le développement local, l'économie sociale et le développement économique communautaire. Les services sont offerts en français et en anglais, tant au Québec qu'ailleurs au Canada. Les compétences complémentaires de chacun des membres de La Clé permettent à la coopérative d'intervenir dans des situations complexes nécessitant l'utilisation d'approches globales et pluridimensionnelles.

Dans le cadre de ses activités professionnelles et personnelles, l'auteur s'est vu confier plusieurs mandats touchant la lutte contre la pauvreté ainsi que la réussite éducative. Les points de vue exprimés dans ce document sont toutefois les siens et ne représentent pas nécessairement ceux des clients de La Clé ou des organismes dont l'auteur est membre.



William « Bill » Ninacs, Ph.D.

Victoriaville, le 14 novembre 2016

Adresse courriel : bill@lacle.coop

INTRODUCTION

L'objectif de ce mémoire est d'explorer la contribution possible de la réussite éducative à la prévention de la pauvreté et de l'exclusion sociale et, en conséquence, à la réduction des inégalités socio-économiques et à l'augmentation de la participation citoyenne au Québec et ailleurs. Il s'articule de la façon suivante :

- la pauvreté et l'exclusion sociale peuvent être comprises comme les deux dimensions d'un même phénomène de perte d'autonomie sur les plans économique et social;
- lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale signifie ainsi le développement, le maintien ou la restauration de l'autonomie des personnes concernées, c'est-à-dire de leur pouvoir d'agir (*empowerment*), sur les plans économique et social;
- la réussite éducative cible le développement du plein potentiel de chaque personne qui se traduit par son pouvoir d'agir;
- la réussite éducative pourrait ainsi contribuer au développement du pouvoir d'agir sur les plans économique et social;
- pour favoriser la contribution de la réussite éducative au développement de ce pouvoir d'agir, il faut une participation du réseau scolaire aux mobilisations des communautés locales vouées à l'édification d'une stratégie intégrée de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans chaque communauté locale.

Ce mémoire comprend cinq annexes : 1) un extrait de la thèse de doctorat de William A. Ninacs portant sur les manifestations contemporaines de la pauvreté; 2) les ressources requises (pour l'autonomie économique et sociale); 3) l'enjeu de l'emploi; 4) l'enjeu de la concertation; 5) les références bibliographiques.

LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

PHÉNOMÈNE MULTIDIMENSIONNEL DE PERTE D'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Nos travaux de recherche nous amènent à concevoir la pauvreté comme un phénomène complexe, notamment à cause de ses différentes dimensions (Ninacs, 2002b:23-26) :

- dimension évolutive : variation de ses différentes caractéristiques en fonction du changement constant du contexte économique, social, politique et culturel de la société ainsi qu'en fonction des individus eux-mêmes, car chacun progresse selon son propre rythme, ce qui engendre un état variable de stabilité-instabilité et un niveau d'incertitude élevé;
- dimension relative : se mesure obligatoirement par une comparaison à une norme de référence (seuil de faible revenu, panier de consommation);
- dimension économique : revenus insatisfaisants et souvent précaires, absence d'épargne, conditions matérielles inadéquates, manque de formation qualifiante pour l'emploi...;
- dimension non économique : statut social inférieur, stigmatisation, estime de soi réduite, sentiment de culpabilité, isolement, manque d'accès à la formation et aux loisirs...;
- incidence sur des groupes spécifiques de personnes : les jeunes familles qui comptent trois enfants ou plus et celles qui sont monoparentales, les aînés ayant été absents du marché du travail, les personnes présentant un handicap ou un problème de santé qui limite leur capacité de travailler, les Autochtones, les immigrants...

De façon générale, on se concentre davantage sur les aspects économiques de la pauvreté, car la variation des salaires, des prestations de retraite et d'aide sociale ainsi que des autres revenus, constitue un des principaux facteurs influençant la pauvreté. Comme le rappelle – avec raison – le Collectif pour un Québec sans pauvreté, le problème économique à résoudre doit demeurer au cœur de nos préoccupations. Ainsi, par exemple, parce que la famille manque d'argent, on ne se permet pas de participer à une fête où il faut apporter un cadeau ou d'assister à un spectacle qui n'est pas gratuit ou de s'inscrire ou d'inscrire son enfant à une activité éducative craignant devoir acheter des fournitures ou des livres. C'est, en fait, la persistance du déséquilibre financier qui marque de façon déterminante l'environnement dans lequel les personnes vivent et à l'intérieur duquel les dimensions non matérielles de leur état de pauvreté se conjuguent.

De plus, les personnes appauvries vivent un effritement de leur autonomie qui se traduit par une dépendance croissante sur les plans économique et social¹. Le processus d'appauvrissement commence par le retrait progressif de la sphère où la pauvreté est absente et où la personne ou la famille est intégrée, c'est-à-dire, où elle possède les ressources économiques ainsi que les liens sociaux qu'elle requiert pour lui permettre d'agir de façon plus ou moins libre. Il passe ensuite par diverses phases d'instabilité à l'intérieur desquelles la situation économique devient de plus en plus précaire tandis que les liens sociaux se désagrègent. Il aboutit en fin de parcours à une pauvreté « exclusionnelle », marquée par la désaffiliation et un manque d'autonomie économique et sociale.

Il faut noter que l'autonomie est comprise ici de façon sociologique : « [la] possibilité pour une personne, d'effectuer sans aide les principales activités de la vie courante, qu'elles soient physiques, mentales, sociales ou économiques, et de s'adapter à son environnement »². Certes, l'idée que l'autonomie puisse se réaliser « sans aide » ne signifie pas que l'individu puisse effectuer les principales activités de sa vie courante sans ressources. En fait, les ressources sont au cœur de l'article 2 de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale :

[...] on entend par « pauvreté » la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour favoriser son intégration et sa participation à la société.³

Or cette définition renvoie également au manque de choix et de pouvoir essentiels pour permettre le développement et le maintien de l'autonomie économique et sociale. C'est sur ces spécificités de la pauvreté que ce mémoire entend attirer l'attention, notamment dans la section suivante.

La définition dans la Loi indique aussi que les ressources servent également à l'intégration et à la participation de l'individu à la société. En fait, le manque d'intégration et de participation sociale est généralement considéré comme une facette de l'exclusion sociale produite par une situation de défavorisation⁴. L'appauvrissement et l'exclusion peuvent être ainsi compris comme étant inséparables, ces phénomènes renvoyant à des évolutions dynamiques entrelacées plutôt qu'à des états statiques isolés.

En résumé, la pauvreté n'est donc pas seulement un manque de ressources matérielles et financières, mais aussi, sinon surtout, une perte progressive d'emprise sur les moyens requis pour les produire ou se les procurer. Elle s'accompagne généralement d'un effritement du réseau social, d'une exclusion de la société civile par le truchement subtil de l'impossibilité de participer à la société de consommation et par la mise à l'écart des milieux sociaux qui soutiennent la vie tant personnelle que professionnelle.

¹ Selon l'analyse de Ninacs dans sa thèse de doctorat (Ninacs, 2002b:23-30) en s'appuyant de façon particulière sur les travaux de Alain Bihr et Pfefferkorn (1995) sur la pauvreté, de Clavel (1998) sur l'exclusion sociale et sur Castel (1994) sur la désaffiliation économique et sociale. Cet extrait de la thèse de doctorat est reproduit à l'Annexe 1.

² Selon le grand dictionnaire terminologique de l'Office québécois de la langue française, visité le 22 février 2013 : http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8976885.

³ Tiré du texte de la loi affiché sur le site des Publications du Québec et téléchargé le 30 juillet 2009 : http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/L_7/L7.html.

⁴ Groulx, 2012:8.

LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PAR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Lutter contre la pauvreté, c'est lutter *pour* quelque chose. Autrement, ce serait avouer qu'il est impossible de changer fondamentalement la situation des personnes vivant la pauvreté. De façon générale, on cible la réduction de la pauvreté plutôt que son élimination, car cette dernière apparaît utopique et donc irréaliste comme objectif. Mais n'existe-t-il pas des personnes qui ne sont pas pauvres ?

L'absence de pauvreté n'est pas une utopie sur le plan individuel. En premier lieu, les personnes qui ne sont pas pauvres jouissent d'une autonomie d'action dans les diverses situations de la vie de façon à satisfaire leurs besoins ou leurs désirs en tout ou en partie. Cette autonomie correspond ici à un état d'*empowerment*⁵ individuel, c'est-à-dire à la capacité que possède un individu d'exercer un pouvoir et qui comprend trois étapes successives :

- d'abord, l'individu choisit librement d'entreprendre une démarche, ce qui nécessite la présence d'une alternative, et donc l'absence de choix signifie l'absence d'autonomie ou sa limitation;
- ensuite, l'individu transforme son choix en décision, ce qui requiert la capacité d'analyser les avantages, les désavantages et les conséquences de l'action choisie ainsi que celle d'identifier les ressources nécessaires à sa réalisation et d'évaluer le réalisme de pouvoir les obtenir;
- finalement, l'individu agit en fonction de sa décision, ce qui requiert la disponibilité des ressources indispensables à la réalisation de l'action ainsi qu'un engagement de la part de l'individu à assumer les conséquences de son action.

L'autonomie se réalise ainsi lorsqu'un individu agit par lui-même en fonction de ses propres choix et décisions. L'absence d'autonomie serait en conséquence un état de dépendance à l'intérieur duquel l'individu ne peut pas ou se sent incapable de choisir, de décider ou d'agir, ou en est privé. C'est dans l'action, en fin de compte, que l'exercice du pouvoir — et donc l'autonomie — se révèle concrètement.

Plus précisément, l'autonomie individuelle sur le plan économique s'exprime principalement dans les transactions liées à la consommation, c'est-à-dire les achats de biens ou de services effectués avec de l'argent comptant ou une promesse de payer plus tard. D'autres exemples incluent, parmi d'autres, la vente d'un bien ou d'un service, les échanges non monétaires (le troc), les dons charitables et les contributions associatives ou politiques. Il s'agit d'une activité peu banale qui nécessite une analyse considérable compte tenu de la très grande variété de produits et de services offerts en termes de qualité, de quantité, de prix et de disponibilité, sans parler des listes d'options supplémentaires ou des dangers possibles.

De plus, une personne pourra se sentir exclue si elle ne peut pas se procurer un bien en usage courant dans son entourage immédiat ou parmi ses pairs. C'est pour cette raison que l'on retrouve des « luxes » chez les personnes appauvries, car ce n'est pas nécessairement pour le bien lui-même que la personne l'a acheté mais souvent pour sa valeur symbolique, bref pour ne pas se sentir en dehors de la norme. Dans un même ordre d'idées, la qualité d'un bien et surtout son coût peuvent procurer un statut social. Le fait de pouvoir se payer un article particulier (ou de choisir librement d'y renoncer) peut donc s'avérer une source de satisfaction personnelle voire une validation de la justesse d'une démarche d'amélioration de sa situation socio-économique. Bref, l'exercice de l'autonomie économique ne vise pas toujours à répondre à des besoins purement économiques.

Sur le plan social, l'autonomie se manifeste principalement par les relations sociales que possède un individu dans son entourage immédiat, dans son milieu de vie ou dans sa collectivité. L'entourage immédiat comprend les individus avec lesquels il partage intimement la vie quotidienne : le conjoint ou la conjointe, les enfants, les personnes vivant sous un même toit ainsi que d'autres personnes ayant un lien de parenté ou d'amitié intime. Le milieu de vie comprend les personnes avec lesquelles il partage des activités de façon régulière, tels les collègues de travail ou les membres d'une association à laquelle il appartient. La collectivité comprend les groupes, les

⁵ Toutes les informations relatives à l'*empowerment* sont tirées du livre de l'auteur de ce mémoire (Ninacs, 2008).

organisations ainsi que tous les autres lieux permettant aux individus d'interagir entre eux. L'interaction sociale dans la classification précédente évolue de façon progressive, car chaque niveau représente un environnement plus complexe que le précédent à cause du nombre de plus en plus important de personnes et d'organismes avec lesquelles l'individu doit interagir. De plus, l'exercice de l'autonomie sociale dépasse habituellement les simples échanges de banalités et on peut penser que la valeur accordée à l'échange social serait basée, d'une part, sur les expériences ou les idées communiquées et, d'autre part, sur la capacité d'écoute de l'autre partie (qui pourrait s'avérer le reflet de valeurs et d'attitudes partagées).

Sur les plans de la collectivité et de la société plus large, l'exercice de l'autonomie sociale est identifié par des vocables comme « participation sociale », « participation citoyenne » ou encore « participation publique » qui renvoient d'une manière ou d'une autre à la participation des individus aux décisions sur des sujets et des situations qui les concernent. Celle-ci va plus loin que l'exercice du droit de vote — qui témoigne néanmoins de la capacité de l'individu de reconnaître sa citoyenneté et de jouer aussi minimalement soit-il le rôle que la citoyenneté lui confère. C'est davantage en s'engageant dans des projets collectifs et en intervenant publiquement que l'individu démontre un degré élevé d'autonomie sociale.

Quant aux ressources requises⁶, celles sur le plan économique comprennent les liquidités financières permettant de répondre aux besoins à court terme ainsi que les épargnes ou autres types d'actifs pour faire face aux situations imprévues ou l'acquisition de biens de longue durée. Sur le plan social, la réalisation de l'autonomie requiert des observations ou des opinions à partager et des espaces de participation permettant de satisfaire les besoins quotidiens d'interaction avec d'autres personnes ainsi qu'une réserve de capital social et de reconnaissance pour répondre aux besoins non monétaires de plus longue durée liés à une difficulté personnelle ou à un événement imprévu.

Malheureusement, certaines situations peuvent s'avérer éprouvantes, telles, entre autres, la perte de son emploi ou l'apparition d'une maladie. Dans de tels cas, la possibilité d'agir peut se retrouver réduite et ceci peut affaiblir l'individu pendant diverses phases d'instabilité durant lesquelles ses économies s'affaissent, ses liens sociaux se désintègrent et sa participation citoyenne s'étiolle.

En fait, il ne faut pas sous-estimer les effets négatifs sur l'autonomie sociale lorsque les ressources financières sont insuffisantes. Le témoignage suivant, tiré du rapport d'un projet réalisé par L'R des centres de femmes du Québec (Valois-Nadeau, 2008: 8; les caractères gras se trouvent dans le texte original), résume éloquentement la situation :

L'aspect dont je voudrais parler c'est la difficulté à garder la tête hors de l'eau, à conserver une estime de soi lorsqu'on se sent continuellement à part, marginalisé. Je ne fume pas, bois pas, drogue pas. J'ai une certaine instruction, je suis érudite, plutôt intellectuelle. [...]

Le problème c'est **l'absence de sentiment d'appartenance**. On ne peut parler du voyage que l'on a fait ou fera, de l'entretien ou réparation de la voiture que l'on n'a pas, pelleter la neige, tondre le gazon, tailler la haie, nettoyer la gouttière, réparer le balcon, etc. On ne peut parler de la sortie que l'on a faite, du récent DVD que l'on a acheté, du film vu au cinéma, du repas super bon exotique à tel restaurant. Ni non plus de tel ou tel site internet où on a trouvé telle chose, pas plus du film ou documentaire vu à tel poste de télévision sur le câble. La Ronde, le Parc Safari, les glissements d'eau, les camps de jour, les cours de ceci cela pour les enfants, ou tel super vêtement acheté à rabais.

C'est une longue énumération mais c'est pour souligner comment ces conversations qui font partie du quotidien de tant de gens nous rappellent à chaque fois **notre différence, nos exclusions, notre marginalité**. La coiffeuse, l'esthéticienne, la naturopathe, etc. Ces continues et répétitives exclusions renforcent la pauvre estime de soi. [...]

⁶ Pour une explication plus détaillée des ressources requises, voir l'annexe 2.

En somme, l'absence de pauvreté correspondrait à une situation où l'individu aurait accès aux ressources qu'il requiert pour réaliser son autonomie économique et sociale au quotidien et pour l'empêcher de régresser vers la dépendance lorsqu'il devient vulnérable à cause d'événements hors de son contrôle ou à la suite de mauvaises décisions de sa part. Il s'ensuit que réduire la pauvreté signifie le ralentissement et même le renversement de ce processus de perte d'autonomie durant les périodes de vulnérabilité. Pour les individus qui se retrouvent déjà en situation d'appauvrissement, il faut chercher à démarrer un parcours vers l'autonomie économique et sociale par le développement de l'employabilité⁷ et de la sociabilité, notamment par des pratiques collectives. En tout temps, il faut chercher à renforcer le pouvoir d'agir ainsi que la capacité d'adaptation et de réseautage des individus. Lutter contre la pauvreté et l'exclusion, c'est ainsi s'assurer que chaque individu possède toutes les compétences requises pour atteindre, maintenir ou retrouver l'autonomie économique et sociale.

LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

LA PLEIN POTENTIEL DES INDIVIDUS, LEUR COMPÉTENCE ET LEUR POUVOIR D'AGIR

La définition de la réussite éducative dans le document de consultation du Ministère propose une vision large qui reprend les principaux aspects du phénomène déjà connu depuis plusieurs années⁸ :

La réussite éducative englobe la réussite scolaire. Elle va ainsi au-delà de la diplomation et de la qualification en tenant compte de l'atteinte du plein potentiel de la personne dans ses dimensions intellectuelles, affectives, sociales et physiques. Elle vise l'apprentissage de valeurs, d'attitudes et de responsabilités qui formeront un citoyen responsable, prêt à jouer un rôle actif sur le marché du travail, dans sa communauté et dans la société. (Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016: 5)

D'autres définitions, dont, à titre d'exemple, celle proposée jadis par Réunir Réussir, vont dans le même sens⁹ :

La réussite éducative est l'acquisition de savoirs, de compétences clés et de valeurs personnelles, sociales et démocratiques. Elle permet le développement personnel, l'autonomie intellectuelle, l'intégration dans la vie professionnelle et la participation au développement de la Société.

L'objectif de la réussite éducative est donc de faire en sorte que chaque individu puisse s'épanouir en fonction de ses capacités et de ses talents dans toutes les sphères de sa vie, non pas de façon purement égoïste, mais davantage comme « citoyen responsable » en participant « au développement de la Société ». L'individu doit donc devenir compétent, dans le sens d'avoir acquis la capacité d'exécuter une tâche précise concrètement et de façon autonome par la mobilisation et la coordination des connaissances de base (les savoirs), des habiletés liées à l'exécution (les savoir-faire) et des attitudes liées à la pratique (le savoir être) pertinents¹⁰. Or, en anglais, le mot *empowerment* est utilisé pour désigner cette capacité d'action ainsi que le processus pour l'atteindre (Schulz *et al.*, 1995, dans Ninacs, 2002b: 48). En d'autres mots, le terme « *empowerment* » identifie le processus par lequel un individu ou une collectivité s'approprie le pouvoir ainsi que sa capacité de l'exercer de façon autonome.

⁷ Voir l'annexe 3 : l'enjeu de l'emploi.

⁸ À titre d'exemple, voir les informations récoltées par Réunir Réussir, organisme mis sur pied en 2009 par le Secrétariat à la jeunesse du gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon pour lutter contre le décrochage scolaire. Bien que ses activités aient cessé le 30 septembre 2015, son site Web demeure actif, mais il n'est plus mis à jour : <http://reunirreussir.org/>.

⁹ Cette définition avait été proposée antérieurement par Réunir Réussir et est tirée de son site le 12 mai 2011, mais l'hyperlien n'est plus fonctionnel. Elle figure présentement toutefois sur la page « Lexique » du site Web de la Fondation Chagnon (visitée le 17 octobre 2016) : <http://www.fondationchagnon.org/fr/lexique.aspx>.

¹⁰ Selon le concept de compétence utilisé dans le domaine de l'éducation par Brien (1998) et Tardif (1999).

La réussite éducative contribue à l'épanouissement de l'individu dans toutes les dimensions de sa vie et tout au long de sa vie : elle ne se limite donc pas aux enfants, mais elle est essentielle pour leur évolution en adultes sains, heureux et responsables. Elle propose toutefois que l'individu dépassera le simple exercice du pouvoir afin de jouer un rôle actif dans la société et de contribuer à son développement. Elle va donc plus loin que les trois grands axes de la mission de l'école québécoise d'instruire, de socialiser et de qualifier car, comme l'indique le document de consultation, « la réussite éducative ne se concrétise donc pas au terme du parcours scolaire [et] est davantage un effet à long terme que la réussite d'un programme d'apprentissage ou de formation » (Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016: 5)¹¹.

Certes, pour jouer ce rôle, l'individu devra pouvoir comprendre les rouages de la société dans laquelle il se trouve, identifier sa place et son rôle à l'intérieur de celle-ci et déterminer comment il pourrait contribuer à améliorer son fonctionnement. C'est, en vérité, un tel examen qui dévoile pourquoi le pouvoir d'agir de l'individu peut se trouver limité ou absent et, en conséquence, la part de responsabilité qui revient à la société dans cette situation ainsi que la part qui lui incombe personnellement. Il s'agit, en fait, du développement d'une conscience critique permettant la mise en œuvre d'une action conscientisée qui fait donc partie de la réussite éducative tout comme il fait intrinsèquement partie de la conceptualisation de l'*empowerment* utilisée au Québec¹². Cette composante des deux processus permet d'établir un lien étroit entre la réussite éducative et l'*empowerment*.

LA CONTRIBUTION DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE À L'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Les explications précédentes démontrent, d'une part, comment la pauvreté et l'exclusion sociale peuvent être comprises comme une insuffisance d'autonomie économique et sociale et, d'autre part, que la réussite éducative contribue au développement du pouvoir d'agir, et donc de l'autonomie. Il en découle que la réussite éducative pourrait être mise à contribution dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale par l'adoption d'une approche générale axée sur le développement du pouvoir d'agir et, lorsque c'est possible, par l'adaptation de cette approche en fonction de l'autonomie économique et sociale.

Voici quelques exemples illustrant comment ceci pourrait se réaliser. Cette liste ne prétend aucunement être exhaustive et il serait souhaitable de fouiller cette question de façon plus approfondie, notamment en examinant des modèles du développement du pouvoir d'agir sous l'angle de l'autonomie économique et sociale.

¹¹ Cette conception de la réussite éducative la lie à l'approche par les capacités qui prétend que les capacités des individus sont en fait leurs libertés réelles. Puisque l'éducation contribue au développement des capacités, l'intégration de la réussite éducative à l'intérieur de cette approche lui confère un statut de droit. En fait, les enjeux de l'approche des capacités ne seraient pas seulement liés aux environnements éducatifs, familiaux et communautaires, mais également aux normes sociales et politiques publiques relatives à la réussite éducative — et par extension, à la prévention de la pauvreté. Comme le rappelle Brugère (2013: 2) dans sa présentation de la pensée de Martha Nussbaum — dont les écrits ont été inspirés par son collègue Amartya Sen, reconnu comme l'initiateur de l'approche par les capacités, avec qui elle a collaboré à plusieurs reprises — qui fait souvent référence au développement des capacités fondamentales dès l'enfance :

La possibilité d'une relance du progrès social surgit ainsi à travers une reconnaissance de l'approche par les capacités, manière de penser les conditions du développement humain en ouvrant les choix de vie pour tout individu. L'approche déclarative que les droits promeuvent ne suffit pas; elle doit être complétée par un plein accomplissement du droit. Les capacités permettent de défendre un pouvoir d'être et d'agir également réparti contre tout ce qui l'empêche d'exister : classes sociales, genre, origine ethnique ou religieuse, castes. [...] Ce n'est pas pour autant renouer avec un humanisme de principe mais énoncer la manière dont les gouvernants peuvent favoriser la qualité de vie de leurs gouvernés. Le développement des capacités se fait toujours individuellement mais il doit être placé sous la responsabilité de la société. Le but est bien de trouver les moyens, principalement par des politiques publiques, de donner du pouvoir d'être et d'agir à celles et ceux dont la liberté est restreinte par toutes sortes d'obstacles.

¹² Voir Le Bossé (2011), Ninacs (2008).

LA PARTICIPATION

Par exemple, le développement du pouvoir d'agir se réalise obligatoirement à l'intérieur d'un contexte collectif. Celui de la réussite éducative comprend les espaces collectifs suivants : le milieu de vie familial; le milieu éducatif; le milieu de travail; la communauté locale. Chacun de ces espaces doit permettre à l'individu d'effectuer des choix, de prendre des décisions à partir de ses choix et d'agir en conséquence, mais avec certaines particularités lorsqu'il est question du développement de l'autonomie économique et sociale.

En fait, tous les membres d'une même famille, tous les enfants dans un même service de garde ainsi que tous les élèves fréquentant une même école doivent pouvoir participer pleinement à la vie du milieu dans lequel ils se trouvent et avoir accès à ses systèmes. La participation sera bien sûr modulée en fonction de différentes caractéristiques des individus tels leur âge, leur niveau scolaire ou leur emploi, selon le cas, mais elle ne doit pas donner lieu à des privilèges ou, à l'inverse, à des désavantages pour certaines catégories de personnes. Ceci est particulièrement important pour le développement des enfants vivant une situation de pauvreté familiale et qui pourraient être privés, notamment à cause d'un manque d'argent ou de connaissances des parents, des bienfaits découlant des activités organisées par les milieux respectifs.

Il est important de noter que les décisions doivent être significatives pour les individus pour avoir un effet positif sur le développement du pouvoir d'agir. Comprendre comment une activité pourrait améliorer sa situation ou celle de sa famille pourrait favoriser la participation d'enfants ou d'adolescents récalcitrants, notamment lorsqu'il s'agit d'un domaine inconnu ou généralement hors d'accès parce que trop cher. En fait, on doit assurer que les ressources matérielles, informationnelles et financières nécessaires et adaptées soient disponibles pour toutes les personnes participantes. Cependant, il faut noter que le refus de participer peut s'avérer la manifestation d'un pouvoir d'agir, d'où l'importance de connaître les raisons qui sous-tendent une réticence ou un désintéressement.

LES COMPÉTENCES À DÉVELOPPER

La mise en pratique de l'autonomie économique et sociale, incluant l'acquisition des ressources que cette autonomie requiert, exige une grande variété de connaissances, d'habiletés et d'attitudes sur les plans de la littératie, de la numératie, de la communication, de l'analyse et de l'évaluation. Pour maintenir son statut de « non pauvre » ainsi que pour l'acquérir, l'individu doit constamment activer plusieurs de ces compétences lorsqu'il planifie et exécute une tâche, ce qui se traduit par la mise en œuvre d'un savoir-faire complexe pour faire face à toutes les situations, qu'elles soient habituelles ou imprévues.

De façon plus particulière, l'autonomie économique requiert des connaissances et des habiletés permettant une saine gestion des ressources financières et des autres actifs qu'un individu possède. Ainsi, il doit avoir acquis une capacité de réaliser positivement des activités marchandes, de comprendre les mécanismes et les enjeux du crédit à la consommation et d'équilibrer un budget familial. Mais il doit aussi savoir comment accéder aux ressources dont il a besoin et surtout comment intégrer ou réintégrer le marché du travail. Sur le plan social, il doit apprendre comment réaliser des échanges harmonieux et, en conséquence, à connaître les gens avec lesquels il sera en lien, le fonctionnement du milieu dans lequel il se retrouve, le vocabulaire et surtout les abréviations et les acronymes qu'on utilise et les sujets de conversation qu'il vaut mieux éviter. L'individu devra développer de surcroît une capacité de gérer les inévitables controverses et conflits permettant d'établir un climat de confiance et ultimement de se créer une réserve de capital social.

L'ESTIME DE SOI

L'individu doit posséder suffisamment d'estime de soi pour se faire entendre, se faire écouter et prendre part aux décisions. Or il est important de noter que les actions ancrées dans la bienfaisance peuvent avoir un effet négatif sur les personnes « aidées », notamment sur les enfants vivant une situation de pauvreté. Un problème, par exemple, renvoie aux procédures de sélection tributaires de la doctrine de la double pauvreté, laquelle départage

« bons » et « mauvais » pauvres selon des critères moraux (effort, tempérance, propreté...) qui auront tendance à culpabiliser les personnes, qu'elles reçoivent l'assistance ou non. Dans un même ordre d'idées, le fait d'avoir à se qualifier pour bénéficier d'un programme public ou privé contribue à stigmatiser les personnes évaluées. En vérité, la plupart des actions inspirées de la bienfaisance construisent — involontairement, c'est certain! — une relation de pouvoir dans laquelle la personne dans le besoin occupe bien malgré elle un statut d'infériorité et de dépendance.

LA CONSCIENCE CRITIQUE

Le développement d'une conscience critique débute par la prise de conscience de l'existence d'un problème par l'individu. Par la suite, le cheminement comprend le développement d'une conscience collective lorsque l'individu réalise qu'il n'est pas seul à avoir ce problème et par la suite, d'une conscience sociale qui permet de comprendre que les problèmes individuels ou collectifs sont influencés par la façon dont la société est organisée. C'est en fait le développement d'une conscience sociale qui favorise la réduction de l'autoculpabilisation et qui permet la mise en mouvement vers une plus grande autonomie. Le processus se termine par une conscience politique et la compréhension que la solution des problèmes d'ordre structurel passe par le changement social, c'est-à-dire par l'action politique dans le sens non partisan du mot, et qui inclut l'acceptation d'une responsabilité personnelle pour un tel changement. Tout au long du parcours, la conscience critique s'appuie sur une capacité d'analyse sociopolitique qui anime le sentiment d'appartenance et qui conduit à un engagement envers les autres. Or le développement de cette capacité est favorisé par les dynamiques liant l'action et la réflexion¹³ sur les causes et les enjeux d'une situation, en particulier celles ayant mené à un état où le pouvoir d'agir a été réduit ou détruit. L'importance de la conscience critique en lien avec le maintien ou l'acquisition de l'autonomie économique et sociale apparaît manifeste.

LA COMMUNAUTÉ LOCALE, LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET L'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ ET NON L'INVERSE

Le document de consultation identifie trois grands axes importants de la réussite éducative. Le troisième s'intitule « Des acteurs et des partenaires mobilisés autour de la réussite » et il est décrit comme suit (Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016: 18) :

Ce troisième axe touche l'environnement externe de l'école. L'éducation est une œuvre collective qui nécessite la responsabilisation et la participation d'une variété d'acteurs et de partenaires de divers horizons qui partagent une vision commune.

Ceux-ci doivent être prêts à se mobiliser autour de l'école et à déployer de multiples initiatives faisant appel à des organismes communautaires, à des représentants de la société civile, à des entreprises, à des gens d'affaires et à des citoyens engagés. Les partenariats varient selon le type de milieu scolaire, la région, les acteurs concernés et les ressources disponibles, mais tous doivent viser la levée des obstacles à la réussite éducative.

L'école et les services de garde éducatifs à l'enfance ne peuvent agir sur tous les facteurs ou déterminants, mais d'autres partenaires peuvent agir de manière simultanée et complémentaire pour accroître l'efficacité de leurs interventions. Tous ont un rôle essentiel à jouer au regard du soutien et de l'accompagnement des élèves et des parents dans leur engagement tout au long du cheminement scolaire.

¹³ Ce qui correspond à la dialectique nommée « praxis » par Paolo Freire dans la *Pédagogie des opprimés* (1970).

Malheureusement, il est davantage question ici de la réussite scolaire que de la réussite éducative et les deux thèmes abordés dans cette section du document corroborent cette perception :

- 3.3.1 L'engagement parental : les pistes d'actions visent à renforcer l'engagement des parents dans le cheminement scolaire des enfants;
- 3.3.2 L'appui des partenaires et de la communauté : les pistes d'actions renvoient à la consolidation du rôle et de la valeur de l'école et de l'éducation par la mobilisation et la responsabilisation de ses différents partenaires.

L'ensemble de la présentation de cet axe donne l'impression que la collaboration avec la famille et la communauté passe avant tout par leur instrumentalisation au service de l'école et de la réussite scolaire. Au mieux, le texte porte à confusion. De plus, un paragraphe dans cette section présente un enjeu capital qui ne donne lieu à aucune piste d'action :

La recherche démontre que le contexte socioéconomique propre au milieu familial de l'élève exerce une influence sur sa persévérance et sa réussite scolaires. Dans les familles de milieux défavorisés, les jeunes sont plus susceptibles de vivre des relations difficiles avec leurs parents, d'être privés d'une supervision parentale adéquate et d'être exposés à divers problèmes de santé. La probabilité de réussite est alors plus faible en raison de la prépondérance de facteurs tels que la pauvreté, le déficit de capital culturel et la sous-scolarisation des parents. (*ibid.*)

Le rôle et la valeur de l'école et de l'éducation ne seraient-ils pas mieux compris et revalorisés si le réseau scolaire local (qui comprend les services de garde éducatifs des enfants) faisait la démonstration de son apport dans le relèvement des défis posés par les facteurs nommés dans le paragraphe ?¹⁴

Ce mémoire conçoit la réussite éducative comme une approche stratégique et non pas une finalité en soi. L'adoption d'une telle approche orienterait une action, une intervention ou un projet vers le développement du pouvoir d'agir de la personne, en insistant sur l'idée qu'elle vit un apprentissage continu et global qui fluctue et évolue selon les circonstances dans lesquelles elle se retrouve, dès son enfance jusqu'à la fin de sa vie. Ce faisant, il deviendrait plus clair que les membres du réseau scolaire ont une responsabilité particulière envers cet apprentissage, mais que les autres acteurs du milieu en ont une aussi, et que ce sont tous les acteurs agissant ensemble qui doivent mettre cette approche à contribution concrètement.

ACTEUR ENGAGÉ DANS UNE STRATÉGIE INTÉGRÉE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

La pauvreté et l'exclusion sociale constituent des phénomènes complexes, notamment à cause de leurs différentes dimensions telles que décrites au début de ce mémoire. Certes la complexité augmente lorsqu'il est question de redresser l'autonomie sociale et économique des personnes appauvries ou exclues, compte tenu de tous les acteurs concernés par chaque dimension de cette autonomie qui se distinguent de plus en plus les uns les autres (à cause du raffinement de l'analyse des différentes dimensions des problèmes sociaux, ce qui génère la mise sur pied de dispositifs et d'organismes ayant des responsabilités spécifiques en lien avec l'un ou l'autre des problèmes). Or aucun acteur ne possède à lui seul toutes les ressources pour résoudre un problème social. En

¹⁴ À titre d'exemple, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a produit un rapport intitulé *Réussite éducative, santé et bien-être : agir efficacement en milieu scolaire. Synthèse de recommandations* (Palluy et al., 2010). Il s'agit d'une synthèse de connaissances scientifiques autorisant l'établissement de recommandations sur des pratiques efficaces de promotion de la santé et de prévention en contexte scolaire et portant sur plusieurs thématiques : collaboration école-famille-communauté; environnements sécuritaires; relations harmonieuses et prévention de la violence; saines habitudes de vie; santé mentale; sexualité responsable... De façon générale, on apprend beaucoup sur le développement du pouvoir d'agir des jeunes par le développement de leurs compétences. De plus, on découvre non seulement comment l'éducation contribue à la santé et au bien-être mais également comment la santé et le bien-être contribuent à la réussite éducative.

conséquence, lorsqu'ils se mobilisent pour se concerter dans le but de trouver et de mettre en route une démarche pour corriger une situation, les acteurs deviennent interdépendants.

L'emploi constitue le mécanisme privilégié favorisant l'appropriation ou la réappropriation de l'autonomie économique et sociale, car la rémunération permet l'entrée de ressources financières tandis que les échanges avec les collègues de travail ainsi qu'avec d'autres personnes, tels les clients et les fournisseurs, permettent l'interaction sociale. De plus, bien que les prestations des programmes publics de sécurité du revenu soient essentielles pour éviter l'indigence absolue, elles s'avèrent généralement trop faibles et assujetties à une réglementation trop contraignante pour favoriser le pouvoir d'agir des prestataires. En conséquence, une réduction significative de la pauvreté requiert l'intégration ou la réintégration des personnes sans emploi ou à bas salaire dans des postes de qualité, c'est-à-dire bien rémunérés, permettant l'acquisition de ressources financières adéquates ainsi que des occasions d'interaction sociale constructive.

Un élément fondamental d'une stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale devient ainsi le soutien des personnes vivant une situation de pauvreté et d'exclusion qui décident d'entreprendre un parcours vers l'emploi¹⁵. De façon générale, un grand nombre d'acteurs interviennent à chacune des étapes : des maisons publiques et privées d'enseignement et de formation s'occupent de qualification professionnelle; des organismes de développement de l'employabilité offrent un accompagnement adapté à différentes populations; des groupes d'entraide brisent l'isolement et offrent des occasions de réseautage personnel; des organismes communautaires réduisent les multiples obstacles auxquels les personnes font face pendant leur parcours et défendent leurs droits; des entreprises d'insertion et certaines entreprises offrent des espaces d'intégration pour différents groupes de personnes défavorisées; certains employeurs participent à différentes actions significatives sur le terrain (réussite scolaire, plateaux, stages...).

Le soutien d'une telle démarche requiert la mobilisation des acteurs concernés dans un processus de concertation afin d'assurer sa planification efficace et sa mise en œuvre réussie¹⁶. Or les établissements du réseau scolaire sont déjà engagés de différentes façons dans le soutien du parcours vers l'emploi et tant les services de garde éducatifs que les écoles y travaillent en amont pour assurer les bases éducatives requises pour éventuellement accéder au marché du travail. On pourrait donc s'attendre à ce que leur participation à un tel lieu de concertation aille de soi, mais la réalité est tout autre, car à part les commissions scolaires, ils en font rarement partie. Ceci est vraiment malheureux, car ils sont les mieux placés pour connaître les effets néfastes sur les enfants du manque d'autonomie économique et sociale des adultes et des problèmes vécus par les familles qui cherchent à maintenir leur autonomie, telle la difficulté de concilier les responsabilités professionnelles et familiales, la faiblesse des revenus pour les emplois atypiques et les sollicitations démesurées de participation en tant que « parents ». Ils ont également une expérience concrète permettant de savoir quand et comment se préoccuper des processus et des résultats, pourquoi on doit être ouvert au changement, aux idées nouvelles et aux opinions divergentes, et comment entretenir un climat de confiance et d'apprentissage. Ils sont certainement les mieux placés pour expliquer pourquoi tous les enfants n'ont pas la même chance de développer leur plein potentiel à cause de la concurrence entre le secteur privé et le secteur public dans l'éducation et même entre les écoles du secteur public à cause des différents programmes particuliers.

La réussite éducative ne serait-elle pas davantage favorisée par une plus grande participation du réseau scolaire au développement des communautés locales et plus particulièrement aux efforts pour développer une stratégie globale permettant la synergie nécessaire pour résoudre un phénomène aussi complexe que celui de la pauvreté ? Peut-on s'imaginer tous les bénéfices engendrés par la contribution du réseau scolaire au développement d'un diagnostic partagé de la situation actuelle, d'une compréhension collective du phénomène de la pauvreté (en théorie et en pratique) et d'une vision commune des changements requis à court et à moyen termes ?

¹⁵ Voir la deuxième partie de l'annexe 3 : le parcours vers l'emploi.

¹⁶ Voir l'annexe 4 : l'enjeu de la concertation.

CONCLUSION

Ce mémoire plaide pour un regard porté sur la pauvreté et l'exclusion sociale à travers les lunettes du développement du pouvoir d'agir, de l'*empowerment*. Ceci permet de concevoir la pauvreté et l'exclusion sociale comme un manque d'autonomie économique et sociale. Il présente comment cette autonomie peut se manifester dans la vie quotidienne et démontre ainsi que la lutte contre la pauvreté n'est pas utopique, car l'autonomie économique et sociale existe bel et bien dans notre société. Il explique comment la réussite éducative correspond à un processus de développement de l'autonomie des individus et comment elle peut être mise à contribution pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Ce mémoire se termine avec l'opinion que le réseau scolaire doit participer aux efforts locaux pour développer des stratégies intégrées de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en mettant à contribution son expertise sur le plan des différentes dimensions de la réussite éducative. Il reconnaît toutefois qu'une analyse approfondie serait essentielle pour mieux comprendre comment l'absence d'autonomie complète des écoles publiques locales — à cause de la gouvernance actuelle du système éducatif public composée du gouvernement, des commissions scolaires et des syndicats des enseignants — pourrait être réduite afin d'assurer la pleine participation dans les lieux de concertation locale. En fait, les relations souvent tendues entre les commissions scolaires et le Ministère et le statut de « succursale » des écoles publiques font état d'une situation qui ne semble pas vraiment différente de celle vécue dans la sphère de la santé et des services sociaux. Il y aurait possiblement un parallèle à faire.

Finalement, ce mémoire effleure l'idée que le développement du plein potentiel des individus, c'est-à-dire la réussite éducative, peut être compris comme le développement de leurs capacités et il considère qu'elle devrait être étudiée très attentivement, car l'approche du développement des capacités s'inscrit dans le développement de leurs droits et favorise en conséquence l'exercice de la citoyenneté active par les populations les plus vulnérables et défavorisées de notre société.

ANNEXE 1

EXTRAIT DE LA THESE DE DOCTORAT DE WILLIAM A. NINACS (2002: 23-30)

1.2 LES MANIFESTATIONS CONTEMPORAINES DE LA PAUVRETÉ

Bien que la question de la pauvreté soit centrale à cette thèse, elle ne constitue pas son objet premier. Ce qui est présenté dans cette section n'a donc pas la prétention de constituer une analyse exhaustive du phénomène. Il s'agit plutôt d'une sélection de renseignements particuliers permettant d'aborder la pauvreté d'une façon précise, c'est-à-dire comme phénomène d'exclusion évoluant simultanément sur les plans économique et social. Cette façon de voir permet de préciser l'orientation de l'action du service social en lien avec la pauvreté. Ainsi, dans un premier temps, quelques traits distinctifs de la configuration actuelle de la pauvreté sont décrits et, par la suite, quelques cadres explicatifs sont présentés afin de mieux saisir ses diverses dimensions.

1.2.1 LA CONFIGURATION ACTUELLE DE LA PAUVRETÉ

La pauvreté se manifeste par l'absence des ressources requises pour assurer un bien-être. Puisque les ressources s'acquièrent de façon générale par des ressources financières, il s'agit donc d'une situation habituellement caractérisée par un manque d'argent et mesurée à partir d'indicateurs financiers la décrivant en fonction de la proportion du revenu familial requise pour se procurer les nécessités de base : nourriture, vêtements, logement (Conseil économique du Canada, 1992: 1¹⁷). Certes, il n'y a pas d'entente ni sur la façon de mesurer les ressources requises, ni sur les éléments qui composent les nécessités de la vie et qui pourraient être rajoutées au calcul (Conseil national du bien-être social, 1999a: 6-11; Ouellet, 1996: 119). Cependant, la pauvreté n'en est pas moins une réalité objective, car même si le taux peut varier selon les différents calculs utilisés, la tendance générale se maintient toujours (Conseil national du bien-être social, 1999b: 11-24).

Puisque la pauvreté est toujours exprimée comme « une carence [...] par rapport à une norme de référence » (Destremau, 1998: 27), on ne peut pas l'apprécier sans tenir compte des valeurs de la société où elle se trouve (Deniger et Provost, 1992: 2). Ceci confère un caractère subjectif à la pauvreté, car ses différentes facettes deviennent sujettes à interprétation, et également une dimension dynamique car, puisque la société évolue, la pauvreté évolue aussi en fonction du contexte social, économique et politique de la société — bien que pas forcément de façon corrélative. En fait, depuis un quart de siècle, la transition vers un type de société de moins en moins industrielle a engendré, de façon progressive, un appauvrissement des collectivités locales et un alourdissement des problèmes vécus par les clientèles des services sociaux publics et communautaires. Le visage de la pauvreté au Québec s'est également transformé de façon significative durant cette période et, depuis une dizaine d'années, il est marqué par plusieurs traits particuliers qui sont demeurés assez constants.

Parmi les caractéristiques de la « nouvelle » pauvreté, on trouve une incidence « ciblée » sur certaines catégories de personnes. Par exemple, la pauvreté frappe plus durement les jeunes familles, en particulier celles avec plusieurs enfants et celles qui sont monoparentales (Deniger et Provost, 1992: 3-11; Conseil national du bien-être social, 1999b: 19-23), les personnes handicapées (Conseil économique du Canada, 1992: 23) et les personnes ayant des problèmes de santé mentale (St-Amand *et al.*, 1994: 9-10). Ces catégories ne représentent toutefois pas toujours les mêmes personnes. De fait, une étude de Statistique Canada indique qu'en 1993 et 1994, quatre personnes sur dix vivaient dans une situation de pauvreté chronique bien que les familles monoparentales fussent celles qui passaient le plus d'années sous le seuil de faible revenu (Laroche, 1998: 22-23). De plus en plus, « [la] pauvreté est donc un état temporaire ou transitoire pour une proportion importante des ménages » en conclut Langlois (1998: 49). Bien que l'état matrimonial soit déterminant quant à une sortie plus rapide des périodes de

¹⁷ Les références bibliographiques apparaissant dans cette annexe ne sont pas incluses, car elles ne concernent que cet extrait. Elles sont toutefois disponibles dans la thèse à partir de la page 290 : http://lacle.coop/docs/Ninacs_these.pdf.

faible revenu (Laroche, 1998: 21-22), un autre facteur décisif serait d'occuper ou non un emploi rémunéré (Conseil national du bien-être social, 1999b: 14; Langlois, 1998: 50). En fait, dans la tranche des gens âgés de 18 à 65 ans, la taille des personnes qui sont pauvres oscille au gré des aléas du marché du travail, car on y trouve un grand nombre de personnes dont le niveau de revenu est précaire à cause du chômage de longue durée et des emplois non standard, c'est-à-dire des emplois à temps partiel et de courte durée et qui offrent le plus souvent de faibles salaires, peu d'avantages sociaux, peu de sécurité et peu de perspectives d'avancement (Centre canadien du marché et de la productivité dans Deniger et Provost, 1992: 18; Conseil économique du Canada, 1992: 14-15, 29; Conseil national du bien-être social, 1996: 39-41). Il existait jusqu'à récemment un lien relativement stable entre le taux de pauvreté des personnes de 18 à 65 ans et le taux de chômage, mais l'écart se creuse depuis 1995, ce qui signifierait que la reprise économique laisse pour compte un grand nombre de personnes à faible revenu (Conseil national du bien-être social, 1999b: 15) et ce qui semble confirmer l'idée d'une pauvreté chronique chez plusieurs couches précises de la société (Conseil économique du Canada, 1992: 25).

L'intensité de la pauvreté est telle depuis une quinzaine d'années qu'elle dépasse les capacités des programmes d'aide pour répondre aux besoins vitaux des personnes concernées (Conseil économique du Canada, 1992: 39-40; St-Amand *et al.*, 1994: 9). Ceci a occasionné une surcharge de travail pour les intervenants et les intervenantes (Favreau et Hurtubise, 1993: 27-31; Fortin *et al.*, 1992: 9, 32-33; 44-49), qui ont dû prendre en charge non plus seulement les problèmes liés à la pauvreté, mais également ceux liés à la pauvreté extrême (Deniger et Provost, 1992: 1517; Lesemann, 1994: 593; St-Amand *et al.*, 1994: 10). En fait, cette configuration nouvelle de la pauvreté est apparue en même temps que l'effritement de l'État-providence a restreint la portée des politiques sociales (Alary *et al.*, 1988: 65; Van Schendel et Deblock, 1991). Les intervenants et les intervenantes doivent « faire plus avec moins » au moment où une autre crise surgit, celle de l'emploi (Tremblay et Fontan, 1994: 83-120), qui ferme les portes de l'intégration économique et sociale à leurs « bénéficiaires » tout en augmentant leurs rangs. La crise de la société salariale (Lévesque, 1995: 19-25) donne lieu à un cercle vicieux par lequel les prestations aux sans-emploi contribuent à aggraver le problème du chômage (Rosanvallon, 1995: 118-128), ce qui la fait évoluer en une spirale descendante qui, d'une certaine façon, institutionnalise la pauvreté.

Une des conséquences les plus dévastatrices du paradoxe de la création simultanée de richesse — il y a bien eu une croissance économique au Québec et au Canada depuis vingt ans! — et de pauvreté est la polarisation sociale et économique de la société, qui entraîne l'exclusion des individus (Lévesque, 1995: 22-25) de même que de territoires tant urbains que ruraux (Favreau et Fréchette, 1995: 74-80; Vachon, 1993: 29-48). Sur le plan des communautés, la pauvreté de nos jours possède, de fait, une dimension territoriale qui se manifeste par l'exode des centres-villes et des régions rurales ainsi que par l'enrichissement et la croissance des banlieues (Favreau et Hurtubise, 1993: 161; Lesemann, 1994: 584). Selon Fontan, elle est de plus en plus liée à la dévitalisation de quartiers urbains et milieux ruraux « [vulnérables] face à des processus tels que la concentration, le désinvestissement, le déclin industriel, l'épuisement des ressources naturelles... » (Fontan, 1994: 118).

1.2.2 LA PAUVRETÉ COMME PHÉNOMÈNE MULTIDIMENSIONNEL FAISANT PARTIE D'UN PROCESSUS

Dans la partie précédente, la description des particularités de la « nouvelle » pauvreté est fondée principalement sur des indicateurs à caractère économique, tel le seuil de faible revenu. Pourtant, la pauvreté peut dépasser la simple pénurie de ressources financières et posséder d'autres attributs. De plus, la pauvreté ne s'avère pas un état immuable, mais constitue plutôt un phénomène à caractère progressif. Cette partie de la thèse fournit quelques précisions à ces égards.

1.2.2.1 SUR LE PLAN INDIVIDUEL

Lesemann (1994: 581-584) et Mercier (1995: 8-18) considèrent que la pauvreté peut constituer un phénomène multidimensionnel. Plusieurs études identifient, en fait, des aspects non économiques de la pauvreté, tels un statut social précaire et l'exclusion d'un mode de vie (Mossé dans Fortin *et al.*, 1992: 7), une perte d'estime de soi et un isolement (*ibid.*: 5), une déchirure des tissus sociaux de solidarité et sociabilité (St-Amand *et al.*, 1994: 10) et

le manque d'accès à des ressources associées à une notion élargie de besoins essentiels, tel le transport ou l'accès à la formation et aux loisirs (Fortin *et al.*, 1992: 9-12).

Sur le plan individuel, le caractère multidimensionnel de la pauvreté peut l'associer à ce que Bihl et Pfefferkorn (1995: 509) appellent un « processus cumulatif [défini] par l'accumulation de handicaps (de défauts, de déficits) résultant d'inégalités tendant à se renforcer réciproquement ». Selon les auteurs, ces carences seraient de trois ordres (*ibid.*: 508-509) :

- a) le défaut d'avoir (revenu insuffisant);
- b) le défaut de pouvoir (absence de maîtrise sur les conditions matérielles et institutionnelles de sa situation, incapacité à faire face aux aléas de l'existence, dépendance institutionnelle, fragilité des réseaux de socialisation, absence de capacité politique, c'est-à-dire une incapacité à gérer les conflits et une impossibilité à transformer sa propre situation par la lutte collective ou par les médiations organisationnelles ou institutionnelles);
- c) le défaut de savoir (disqualification scolaire, incapacité à symboliser).

Cette idée d'un cumul progressif de déficits multiples permet de concevoir la pauvreté comme « le résultat du processus d'appauvrissement » (Ouellet, 1996: 121) s'inscrivant à l'intérieur de mutations sociales profondes (Boucher et Favreau, 1997: 246-247; Lesemann, 1994: 585-586). Elle permet aussi de voir la pauvreté chez les individus comme la deuxième étape d'une progression plus large d'exclusion à la fois économique et sociale (Clavel, 1998: 186-204) :

- première étape : la précarité, se reflétant par l'incertitude ou l'irrégularité des ressources ainsi que par l'insécurité sur le plan de la vie quotidienne et familiale;
- deuxième étape : la pauvreté, caractérisée par l'insuffisance des ressources financières, en particulier celle provenant des revenus;
- dernière étape : l'exclusion, comprenant trois dimensions : i) le cumul de plusieurs situations objectives de privation; ii) la stigmatisation (rapport social symbolique négatif); et iii) la rupture des liens sociaux traditionnels.

Selon Clavel, l'exclusion peut s'avérer le stade ultime de la pauvreté, décelé à partir d'indicateurs d'ordre matériel (revenu sous les seuils reconnus, précarité de l'emploi, précarité financière, habitat insalubre ou inadéquat, échec scolaire, mauvais état de santé, difficulté à faire valoir ses droits), social (isolement, désocialisation, perte de civisme) et symbolique (stigmatisation de l'extérieur et auto-inclusion de l'intérieur), et sa présence serait confirmée par le cumul de plusieurs indicateurs à la fois (*ibid.*: 200-204). La comparaison de ce cadre conceptuel (l'exclusion comme cumul de privations multiples) avec celui de Bihl et Pfefferkorn (1995) (la pauvreté comprise comme cumul de « défauts ») permet de constater de nombreux points de rencontre entre la pauvreté et l'exclusion (voir tableau 1 sur la page suivante).

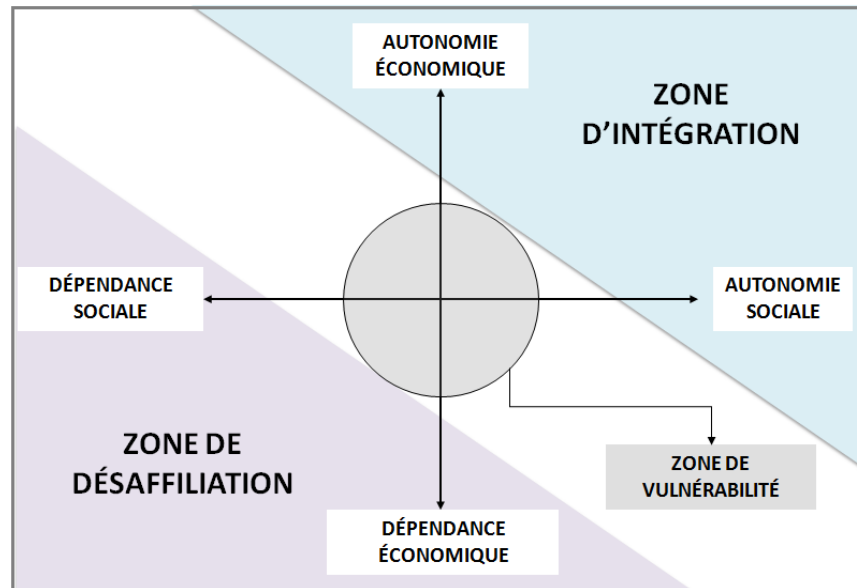
TABLEAU 1. LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION DES INDIVIDUS

TYPES DE DÉFAUTS (PAUVRETÉ) (Bihr et Pfefferkorn, 1995: 508-509)		INDICATEURS D'EXCLUSION (Clavel, 1998: 186-204)	
d'avoir	<ul style="list-style-type: none"> • revenu insuffisant 	matériel	<ul style="list-style-type: none"> • revenu sous les seuils reconnus • précarité financière • précarité de l'emploi • habitat insalubre/inadéquat • mauvais état de santé
de savoir	<ul style="list-style-type: none"> • peu ou pas d'instruction 	matériel	<ul style="list-style-type: none"> • échec scolaire
de savoir	<ul style="list-style-type: none"> • incapacité à symboliser 		
de pouvoir	<ul style="list-style-type: none"> • absence de capacité politique (incapacité à transformer sa situation par la lutte collective ou par les médiations institutionnelles) • absence de capacité conflictuelle 	matériel	<ul style="list-style-type: none"> • difficulté à faire valoir ses droits
de pouvoir	<ul style="list-style-type: none"> • fragilité des réseaux de socialisation • dépendance institutionnelle 	social	<ul style="list-style-type: none"> • désocialisation et isolement • perte de civilité
de pouvoir	<ul style="list-style-type: none"> • aucune maîtrise sur les conditions matérielles et institutionnelles de sa situation : incapacité à faire face aux aléas de la vie 		
		symbolique	<ul style="list-style-type: none"> • stigmatisation (de l'extérieur) • auto-inclusion (de l'intérieur)

Pour sa part, Castel (1994: 13-16) fusionne la pauvreté et l'exclusion à l'intérieur d'un modèle théorique qui présente « [un] double processus de décrochage » : a) le premier ayant trait au travail, à l'intérieur duquel on passe du travail stable au travail précaire pour aboutir au non-travail (cheminement qui renvoie au défaut d'avoir et à plusieurs indicateurs matériels d'exclusion); et b) le deuxième se rapportant aux relations sociales, qui évolue de l'insertion relationnelle forte à la fragilité relationnelle et à l'isolement social (cheminement qui renvoie au défaut de pouvoir et à de nombreux indicateurs sociaux d'exclusion). Cette dégringolade bilatérale donne lieu à deux formes d'exclusion : l'exclusion professionnelle et l'exclusion sociale (Lévesque, 1995: 23-24).

En superposant un axe sur l'autre (figure 1 sur la page suivante), Castel (1994: 13) obtient trois zones de socialisation : 1) la zone d'intégration (travail stable et forte inscription relationnelle); 2) la zone de vulnérabilité (travail précaire et fragilité des soutiens relationnels); 3) la zone de désaffiliation (absence de travail et isolement relationnel). Le processus d'appauvrissement débute par une pauvreté « intégrationnelle », passe par une situation de vulnérabilité et aboutit à une pauvreté « exclusionnelle », situation que l'on pourrait croire caractérisée par un manque d'autonomie économique et sociale.

**FIGURE 1. LE PROCESSUS D'APPAUVRISSMENT ET D'EXCLUSION
— ADAPTATION DU MODÈLE DE CASTEL (1994 : 13)**



Il en découle que la lutte contre la pauvreté est étroitement liée à la lutte contre l'exclusion ou, de façon plus positive, à l'insertion des populations exclues, et ce, tant sur le plan économique (emploi et travail) que sur le plan social (relations sociales et citoyenneté active). Cette analyse suggère que l'appauvrissement et l'exclusion peuvent être compris comme inséparables, ces phénomènes renvoyant à des évolutions dynamiques entrelacées plutôt qu'à des états statiques isolés. La pauvreté n'est donc pas seulement un manque de ressources matérielles et financières, mais aussi, sinon surtout, une perte progressive d'emprise sur les moyens requis pour les produire ou se les procurer. Elle s'accompagne invariablement d'un effritement du réseau social, d'une exclusion de la société civile par le truchement subtil de l'impossibilité de participer à la société de consommation et par la mise à l'écart des milieux sociaux qui soutiennent la vie professionnelle.

ANNEXE 2

LES RESSOURCES REQUISES

Si la pauvreté se traduit par un manque d'autonomie simultanément économique et sociale, l'absence de pauvreté signifie que l'individu est capable de participer à la société de consommation en conjuguant avec ses périls et à des degrés qu'il aura déterminés, qu'il peut participer au marché du travail et composer avec ses aléas, et qu'il sait comment maintenir des relations sociales satisfaisantes malgré les changements inévitables dans les différents milieux qu'il fréquente ainsi que dans sa propre vie. Il doit être en mesure de choisir, de décider et d'agir dans chacune des situations qui se présentent. Or, quelle que soit l'action, sa mise en œuvre requiert des ressources, c'est-à-dire des moyens permettant sa réalisation.

POUR L'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE

Pour l'essentiel, la mise en application du « choisir-décider-agir » de l'autonomie économique se révèle dans les échanges dans les sphères de la consommation et de l'emploi. Chaque échange est une transaction entre une partie prête à acquérir un produit ou un service et une deuxième disposée et capable de le lui fournir. Chaque transaction s'effectue par des négociations entre au moins deux parties — souvent minimales (par exemple, on place un produit sur une tablette en indiquant le prix), souvent inégalitaires (par exemple, une des deux parties possède des informations et ne les partage pas avec l'autre partie). Or la réussite de la transaction repose, avant toute chose, sur la volonté et la capacité de payer de l'acheteur, car sans paiement, la transaction est défavorable et même néfaste pour le vendeur puisqu'il n'aurait rien en retour de son produit ou de son service. De plus, c'est la façon dont le paiement s'effectuera qui révèle le type de ressource requis pour réaliser la transaction.

Traditionnellement, on classe les ressources économiques en trois catégories. Pour les fins de cette discussion, elles pourraient être comprises de la façon suivante :

- ressources financières : au niveau de l'économie d'un individu ou d'une famille, elles sont composées des montants d'argent en espèces que l'on a en main et ceux que l'on a déposés dans une institution financière, et les montants à recevoir et les placements qui peuvent être convertis assez rapidement en argent liquide;
- ressources matérielles : celles-ci comprennent tous les biens que possède un individu ou une famille, c'est-à-dire sa résidence (pourvu qu'il en soit le propriétaire), son mobilier, son véhicule, ses outils, ainsi que tout autre bien dans la mesure où le bien en question a une valeur de revente ou, en d'autres mots, qu'il puisse être converti en argent liquide;
- ressources humaines : il s'agit de la capacité de l'individu ou de la famille de produire des biens ou des services en remplacement des activités de consommation ou contre une rémunération dans les activités de travail.

Cependant, ce sont les lunettes de la gestion financière qui permettent de voir les fonctions que remplissent ces mêmes ressources dans la pratique de l'autonomie économique. De façon générale, les comptables et autres administrateurs financiers distinguent les principales catégories de ressources économiques selon le rôle joué en lien avec les « opérations » de la vie quotidienne :

- les liquidités : il s'agit des ressources économiques de tous genres qui permettent, dans leur ensemble, de répondre aux besoins quotidiens dont ceux qui figurent dans la liste de la mesure du panier de consommation ainsi que ceux qui auront été ajoutés ou supprimés par l'individu ou la famille. De façon générale, les paiements pour ces items se font avec de l'argent et les ressources monétaires sont donc prédominantes dans cette catégorie. D'autres types de ressources peuvent être mis à contribution, car il est possible de troquer un bien que l'on possède déjà ou sa capacité de produire contre un autre produit ou un service, bien que de telles activités soient beaucoup moins fréquentes que les échanges impliquant un paiement en argent. Cela étant dit, les légumes que l'on fait pousser dans un jardin privé ou communautaire peuvent remplacer les achats à

l'épicerie et un très grand nombre de personnes effectuent occasionnellement ou à temps partiel divers menus travaux, par exemple, de couture, de menuiserie ou de gardiennage, afin de générer des ressources monétaires supplémentaires. Et le crédit? L'utilisation d'une carte de crédit n'est autre chose qu'une promesse de payer plus tard : l'individu s'endette et ne transfère pas de ressources financières qui lui appartiennent au moment de la transaction. L'utilisation d'une carte de débit, par contre, constitue un moyen efficace pour transférer son argent à quelqu'un d'autre, mais elle n'augmente pas les liquidités pour autant.

L'enjeu principal des liquidités renvoie à leur capacité de couvrir les besoins quotidiens. Lorsqu'elles sont insuffisantes, l'individu ou la famille doit rapidement trouver une façon de pallier au manque d'argent, car c'est toujours sur ce plan que le problème arrive, jusqu'à la prochaine rentrée de liquidités. Il s'agit d'une situation dont l'intensité varie en fonction de l'écart entre les besoins et les liquidités disponibles — plus l'écart est grand, plus l'individu ou la famille aura de la difficulté à trouver une solution satisfaisante — et qui s'avère particulièrement éprouvante pour les familles avec de jeunes enfants ayant des revenus mensuels fixes.

- les avoirs : il s'agit de tous les biens (incluant les liquidités) que possède un individu ou une famille et qui ont une valeur monétaire moins toutes leurs dettes. Certains utilisent l'expression « capital propre » ou « patrimoine » pour désigner ces ressources qui, en bout de ligne, englobent toutes les ressources financières et matérielles qui appartiennent à l'individu ou à la famille. Cependant, leur valeur doit être réduite des sommes qui devront être remboursées si on se départit de ces avoirs. Les avoirs constituent les montants disponibles pour des déboursés qui n'arrivent pas fréquemment et pour lesquels les liquidités disponibles sont insuffisantes. Les avoirs peuvent également représenter une capacité d'emprunt lorsqu'on souhaite conserver les ressources que l'on possède ou lorsqu'on veut étaler le paiement d'un bien, d'un service ou d'un événement sur une période de temps dans l'avenir.

Dans le cadre de l'économie familiale, l'analyse des avoirs permet d'établir la viabilité de l'achat d'un bien durable tel un véhicule, un appareil électroménager ou une maison. Elle permet également la planification de changements importants dans la vie de l'individu ou de la famille : par exemple, un déménagement, le retour aux études, la décision de démarrer une entreprise ou de devenir travailleur autonome. De tels événements comportent des risques évidemment et les avoirs constituent une sorte de « coussin » permettant de diminuer les effets négatifs d'une mauvaise décision. En plus, c'est généralement le fait de posséder des avoirs qui nous permet de traverser des périodes d'interruption ou de réduction significative de revenus hors de notre contrôle, par exemple, lorsque survient la maladie ou la perte d'un emploi. En fait, plus la valeur des avoirs est significative, plus le laps de temps sera grand avant que l'individu arrive à la fin de la zone de vulnérabilité (voir la figure 1 à l'annexe 1) et se retrouve dans un état de dépendance. Le rôle des avoirs en lien avec l'autonomie économique est donc crucial.

POUR L'AUTONOMIE SOCIALE

Est-il possible d'établir un parallèle entre l'autonomie économique et l'autonomie sociale en lien avec les ressources requises pour l'autonomie sociale? Tout ce qui précède est assez bien documenté, mais il ne semble pas y avoir d'études de l'autonomie sociale à travers les lunettes d'un gestionnaire financier. Voici donc une proposition dans ce sens (voir également le tableau 2 sur la page suivante).

À l'instar de l'autonomie économique, la mise en application du « choisir-décider-agir » de l'autonomie sociale se révèle dans les échanges. Chaque échange social n'est toutefois pas une transaction établie par la négociation entre deux parties, mais davantage une interaction fondée sur la transmission d'informations. L'accomplissement de l'interaction repose, avant toute chose, sur la volonté et la capacité de chacune des deux parties de communiquer avec l'autre et la communication remplace donc la négociation comme moyen permettant d'arriver à un terrain commun pour les échanges.

On considère la transaction économique comme étant réussie lorsque les deux parties sont satisfaites, l'une ayant obtenu le produit ou le service qu'elle souhaitait et l'autre ayant obtenu le paiement négocié. Sur le plan social, la

réussite prendrait davantage la forme d'un partage d'idées ou d'opinions à la fin duquel chacune des parties se sent comprise par l'autre, ce qui ne signifie pas toutefois que les deux parties soient d'accord, mais plutôt qu'elles saisissent chacune ce que l'autre veut dire.

TABEAU 2. COMPARAISON DE L'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE ET DE L'AUTONOMIE SOCIALE

DIMENSION	AUTONOMIE ÉCONOMIQUE	AUTONOMIE SOCIALE
Type d'échanges	transactions (marchandes; monétaires et non monétaires)	interactions (non marchandes; non monétaires)
Mécanisme normatif	négociation	communication
Unité d'échange	devise reconnue	symboles reconnus (culture; langue...)
Réussite	paiement effectué	idées partagées
Ressources : vie de tous les jours	liquidités	idées, opinions, expériences
Ressources : événements hors de l'ordinaire	avoirs	capital social

Les ressources financières constituent les outils privilégiés des échanges économiques. Elles sont presque toujours exprimées en faisant référence à une unité monétaire, c'est-à-dire une devise, le dollar canadien par exemple. Ceci facilite la transaction, car une unité monétaire reconnue procure aux deux parties une référence commune qui leur permet d'évaluer le prix du bien ou du service en jeu. Lorsqu'on échange une ressource matérielle ou sa capacité de produire, ça devient plus compliqué, car il faut s'entendre à chaque fois sur la valeur de cette ressource ou de cette capacité, et on l'exprimera habituellement en termes monétaire, c'est-à-dire en utilisant une référence commune. À première vue, l'unité d'échange social semble être la langue car, dans la mesure où les deux parties la connaissent assez bien, les mots et les signes qui la composent leur fournissent une référence commune sur laquelle reposera leur éventuelle communication.

Du côté économique, les ressources au cœur des transactions sort de deux ordres : les liquidités dont on se sert pour financer les activités quotidiennes et les avoirs, soit l'ensemble de notre richesse personnelle servant, entre autres, à financer des décisions « majeures », par exemple, les achats de biens durables, et pour passer à travers des périodes de difficultés financières.

Alors quelles seraient les liquidités « sociales »? L'analyse d'une interaction permet de proposer une hypothèse. Durant chaque échange, une des deux parties parle pendant que l'autre écoute. La personne qui parle offre le récit de ses expériences, des observations ou des opinions, c'est-à-dire des informations qu'elle croit susceptibles d'intéresser l'autre partie. De son côté, la personne qui écoute démontre par son attitude et ses réactions qu'elle est prête à continuer à écouter. Ce qui permet l'interaction dépend, en conséquence, de la position qu'on occupe durant l'échange. En fait, il est probable que chaque partie occupera l'une ou l'autre des deux positions durant l'interaction. On peut ainsi penser que les « liquidités sociales » seraient composées, d'une part, d'expériences ou d'idées à partager et, d'autre part, d'une capacité d'écoute qui serait possiblement le reflet de valeurs et d'attitudes partagées avec l'autre partie. Or, une capacité d'écoute sans qu'il y ait une expérience ou une idée à partager rendrait l'interaction inégale sinon insatisfaisante et une telle situation pourrait même contribuer à la rupture du lien entre les deux parties et peut-être même à l'isolement de la partie ayant moins à offrir.

Les « avoirs » permettant l'autonomie sociale sont mieux documentés. Il s'agit du capital social qui correspondrait à l'ensemble des redevances sociales mutuelles que les individus et les organisations développent dans leurs transactions non marchandes et non monétaires, s'accumulant ainsi par le biais d'échanges désintéressés, c'est-à-dire axés sur l'entraide, le don de soi, la contribution à un bien commun. De telles interactions permettent de développer un ensemble de réseaux axés sur la confiance mutuelle et des valeurs bienveillantes qui contribuent à aider les individus et les organisations à atteindre des objectifs communs. En fait, le capital social que possède l'individu peut lui permettre de traverser des périodes difficiles et même éprouvantes dans sa vie en lui procurant un soutien de la part des autres individus qui font partie de ses réseaux sociaux et qui ont confiance en lui. Il serait même plausible d'affirmer qu'à l'instar des avoirs économiques, plus le capital social s'avère grand, plus long sera le laps de temps avant que l'individu traverse la zone de vulnérabilité pour se retrouver désaffilié et dans un état de dépendance sociale. Le rôle du capital social sur l'autonomie sociale est donc aussi crucial que le rôle des avoirs sur l'autonomie économique.

LES EFFETS IMBRIQUÉS DES RESSOURCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Pour résumer, l'autonomie économique est déterminée par la possession de ressources économiques (liquidités, avoirs) suffisantes pour appuyer les choix, les décisions et les actions des individus. Il a été proposé qu'à l'instar de l'autonomie économique, l'autonomie sociale serait déterminée elle aussi par la possession de ressources, sociales dans son cas (expériences et capacité d'écoute, capital social), suffisantes pour appuyer les choix, les décisions et les actions des individus. Il en découle que si le but est de renverser la perte d'autonomie économique et sociale qui constitue l'appauvrissement, il faut faire en sorte que les individus puissent avoir accès aux ressources économiques et sociales qu'ils requièrent et les encourager à se les approprier et à les utiliser pour développer leur autonomie économique et sociale.

De plus, il ne faut pas oublier que les deux pertes d'autonomie sont entrelacées et se conjuguent souvent en se renforçant mutuellement. Les conséquences de ce lien particulier sont que la pénurie ou l'utilisation des ressources économiques peut se répercuter sur l'autonomie sociale tout comme la pénurie ou l'utilisation des ressources sociales peut entraîner des effets sur l'autonomie économique.

Par exemple, perdre un emploi, même temporairement, signifie habituellement une baisse de revenus qui peut avoir comme effet de restreindre la quantité ou la qualité des produits régulièrement consommés. L'individu peut y voir une atteinte à son statut social et par ricochet à son estime de soi. Les personnes qui dépendent de lui ou d'elle peuvent ressentir des émotions semblables à cause des nouvelles limites imposées sur leur propre autonomie économique et sociale. L'individu se sentira également plus isolé, car l'isolement n'est pas uniquement question de solitude, mais prend davantage la forme d'échanges moins fréquents et d'amitiés plus difficiles à maintenir puisque l'individu aura moins d'occasions de voir ses anciens collègues de travail et de moins en moins d'expériences en commun avec eux. Certains liens sociaux risquent même d'être complètement brisés si la perte d'emploi est permanente.

ANNEXE 3

L'ENJEU DE L'EMPLOI

L'EMPLOI ET L'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Avoir un emploi revêt une importance capitale dans la société actuelle car, tout en assurant la satisfaction des besoins élémentaires par les revenus qu'il génère, le travail procure également un statut social et ce, qu'il soit rémunéré ou non. Il est souvent aussi au centre d'une bonne partie de la vie sociale des individus compte tenu du temps passé avec les collègues de travail et des activités amicales qui peuvent être organisées par un groupe d'employés et parfois même par l'employeur. En plus, des amitiés profondes et durables peuvent souvent être tissées avec certaines personnes avec qui on partage un espace professionnel. Finalement, le travail peut s'avérer souvent une source de satisfaction personnelle lorsqu'il représente l'atteinte d'un objectif qu'on s'est fixé et même d'épanouissement lorsqu'il procure des occasions pour se dépasser. L'inverse peut également être vrai lorsque le travail est une source d'aliénation, de frustration ou d'humiliation. D'une manière ou d'une autre, ce que ressent l'individu en lien avec son emploi aura certainement une influence sur la façon dont il se comportera avec les autres personnes et donc sur son autonomie sociale. Il s'ensuit que la connaissance des enjeux relatifs à l'emploi apparaît fondamentale comme composante de la réussite éducative.

Mais les décisions relatives à l'emploi ne sont-elles pas aussi des manifestations d'autonomie économique? Par exemple, la décision de se chercher un emploi, de maintenir celui qu'on a ou, au contraire, de poser sa candidature ailleurs, ou encore de quitter son emploi pour devenir travailleur ou travailleuse autonome, peut être motivée par le fait de vouloir augmenter ses revenus ou de régulariser sa situation financière. À l'instar des activités de consommation, celles en lien avec le marché du travail constituent une grande famille d'activités économiques et offrent de multiples occasions aux individus de choisir, de décider et d'agir. Cela étant dit, la décision de prendre un congé sans solde ou de quitter le marché du travail pour retourner aux études ou pour s'occuper de ses enfants ou d'un parent sans rémunération témoigne-t-elle d'une autonomie économique ou d'une autonomie sociale? Quelle que soit la réponse à cette dernière question, il est clair que chaque personne doit posséder une capacité de décider de façon éclairée.

LE PARCOURS VERS L'EMPLOI

Le modèle de parcours vers l'emploi élaboré par Flora (2000) explique le cheminement d'une personne sans emploi pour obtenir un poste de qualité en fonction de différentes étapes.

D'abord, l'individu doit commencer par une étape de qualification personnelle dont le contenu est déterminé par les facteurs qui pourraient nuire à sa progression vers un emploi. Ces facteurs peuvent inclure, parmi d'autres, le nombre d'années d'éloignement du marché de travail, son statut légal, sa maîtrise, tant écrite qu'orale, de la langue utilisée dans le lieu de travail, ses handicaps physiques et son degré d'autonomie sociale. Ainsi, l'individu devra faire l'objet de différentes évaluations qui donneront lieu à son orientation vers des activités diverses de réinsertion sociale, à des formations permettant d'acquérir des connaissances de base (littératie, numératie, rôle des institutions, fonctionnement du marché du travail...) et à des services-conseils spécialisés. L'objectif de cette étape est de lui permettre de développer son employabilité, c'est-à-dire sa capacité d'intégrer éventuellement le marché du travail.

La prochaine étape est celle de la qualification professionnelle qui comprend un ou plusieurs programmes de formation en lien avec l'emploi souhaité ainsi que la participation à des activités pédagogiques choisies pour favoriser le développement des compétences de l'individu dans sa participation au marché du travail. Des exemples parmi d'autres : un stage dans une entreprise d'insertion, un stage en entreprise, une formation sur

mesure. De façon générale, une évaluation de l'expérience pratique de l'individu sera réalisée afin de reconnaître ses acquis ainsi que ses forces et ses faiblesses sur le plan professionnel.

Flora explique que l'individu absent du marché du travail fait souvent face à des obstacles qu'il doit surmonter ou contourner afin de poursuivre un parcours par l'emploi. À titre d'exemple, il peut avoir des problèmes de logement, de transport, d'alimentation ou de santé. Il peut également avoir besoin de services liés à des situations spécifiques telle la garde d'enfants ou des équipements pour personnes handicapées. Dans certains cas, il peut aussi éprouver de la difficulté à défendre ses droits à cause de son orientation sexuelle, de son genre, de sa nationalité d'origine ou de sa religion. En fait, les personnes vivant dans une situation de pauvreté ou d'exclusion cumulent généralement plusieurs problèmes de ce genre qui ont comme effet de freiner l'efficacité des efforts pour obtenir un emploi.

Compte tenu de la complexité de l'ensemble de ce cheminement vers l'emploi, l'individu qui s'y inscrit requiert habituellement un accompagnement spécialisé pour permettre sa réalisation. De plus, l'accès à un mentor peut également favoriser l'intégration dans le marché du travail.

Pour être efficace, les emplois doivent être suffisamment payants pour permettre aux personnes concernées de répondre à leurs besoins et ils doivent offrir une qualité de vie au travail suffisamment adéquate pour permettre aux personnes concernées de répondre à leurs besoins d'interaction sociale. Selon Flora, la création d'emplois dans un contexte de lutte contre la pauvreté requiert des conditions locales favorisant un entrepreneuriat et un développement d'entreprises orientées vers l'embauche de personnes ayant suivi un parcours vers l'emploi.

ANNEXE 4

L'ENJEU DE LA CONCERTATION

Le mot « mobilisation » fait référence au passage à l'action pour changer une situation ou pour solutionner un problème. Les individus et les organismes qui se mobilisent deviennent des acteurs, leur regroupement forme un acteur collectif et leurs actions collectives constituent des projets. Puisque les lieux de concertation incarnent différentes formes de mobilisation, leur finalité intrinsèque est donc le changement.

Lorsque le changement souhaité dépasse la simple mise en commun d'information, les acteurs commencent par s'inscrire délibérément dans le processus de coopération volontaire, d'entraide et de construction de liens sociaux que constitue la concertation¹⁸. Plus la situation à améliorer ou le problème à solutionner est complexe, plus il faut impliquer une diversité d'acteurs et engendrer un sentiment d'appartenance à la démarche de concertation¹⁹. Cela prend beaucoup de temps et c'est pour cette raison que la notion d'engagement, et non pas seulement de la participation, fait partie intégrante de la façon dont la concertation est conçue par les tenants du développement.

La concertation et le partenariat sont les outils privilégiés de la mobilisation, mais il ne faut pas les confondre. Bien que liés intrinsèquement, ces mots ne sont pas des synonymes :

- la concertation est un « processus de mise en relation structurée et durable entre les acteurs sociaux autonomes qui acceptent de partager de l'information, de discuter de problèmes ou d'enjeux (par thème ou par territoire) afin de convenir d'objectifs et d'actions susceptibles de les engager ou non dans des partenariats » (Bourque, 2008: 5);
- le partenariat renvoie à une action commune ou conjointe à partir d'un engagement contractuel entre différents acteurs — nommés alors partenaires — dont la mission, les objectifs, les moyens d'action et la durée sont précisément définis. L'engagement est contraignant, avec des responsabilités précises (Tremblay et Fontan, 1994: 324, dans Ninacs, 2002b: 201).

Or il arrive fréquemment que les acteurs participant à une concertation soient erronément reconnus comme étant des partenaires. Il s'ensuit que les attentes d'acteurs n'ayant pas la même compréhension du rôle de leurs pairs peuvent se révéler fausses et même démesurées, ce qui peut engendrer de la frustration, du découragement et même un sentiment d'iniquité. En fait, la dynamique de la concertation est à la fois coopérative et conflictuelle, ne serait-ce qu'en vertu du fait que chaque participant poursuit ses propres intérêts. Par exemple, la diversité des buts poursuivis peut engendrer des tensions, tel le malaise produit par une organisation participante qui refuse de donner son aval à un point de vue partagé par la majorité des autres acteurs. Il s'ensuit que la concertation d'acteurs ayant des points de vue différents requiert une compétence sur le plan de la gestion des conflits qui va de pair avec la capacité d'animer des rencontres et de favoriser la participation de tous les acteurs concernés.

D'autres facteurs entrent également en jeu dont, à titre d'illustration, le déséquilibre entre les acteurs sur le plan des ressources humaines et financières ou encore la relation asymétrique entre les organismes publics et parapublics et les organisations communautaires dans leurs dossiers communs. De telles inégalités soumettent invariablement les pratiques de concertation à des rapports de pouvoir et peuvent donner lieu à des collaborations

¹⁸ Denis Bourque, référence reconnue en matière de concertation, la décrit comme un « processus de mise en relation structurée et durable entre les acteurs sociaux autonomes qui acceptent de partager de l'information, de discuter de problèmes ou d'enjeux (par thème ou par territoire) afin de convenir d'objectifs et d'actions susceptibles de les engager ou non dans des partenariats » (Bourque, 2008: 5).

¹⁹ Selon Sonia Racine, la constitution d'un acteur collectif passe par un cheminement de construction identitaire, un passage du JE au NOUS, et donc la création d'un NOUS partagé. L'identité se construit par un mélange d'interaction, notamment celle suscitant la réflexion, et d'engagement dans l'action elle-même (Racine, 2010: 81, 96).

difficiles et de sérieuses limites à l'action. C'est l'adhésion de chacun au processus collectif qui permet de forger la solidarité requise pour assurer la durabilité des projets et pour agir sur d'autres fronts dans le futur. Malheureusement, certains acteurs ne participent aux lieux de concertation que pour le bénéfice de leur organisation et leur faible niveau d'engagement peut constituer un « irritant » qui freine l'efficacité et nuit à l'atteinte des objectifs visés.

De plus, les axes de travail varient selon le type de réseau auquel appartient chacun des acteurs (Ninacs, 2002a). Les réseaux normatifs dans lesquels on retrouve les organismes de santé et de services sociaux, de l'éducation et de la sécurité publique fonctionnent sur une base de complémentarité à partir de liens formels et de contrats de services — et donc des partenariats —, comme c'est le cas également pour les entreprises privées. Quant aux réseaux libres qui regroupent des organisations communautaires, le fonctionnement est davantage axé sur la collaboration à partir de liens plutôt informels et d'ententes basées sur des valeurs communes — ce qui ressemble davantage aux activités de concertation. Ainsi, pour les organisations appartenant à des réseaux libres, il est quasiment impensable de mettre en œuvre des stratégies partenariales sans avoir effectué une concertation au préalable axée sur une participation la plus démocratique possible. La confusion en rapport avec les façons de travailler n'est pas surprenante.

Selon la recension d'une centaine d'écrits sur le partenariat, (Gagnon et Klein, 1991, dans Ninacs, 2002b: 202), parmi les conditions de réussite figurent l'équité entre les partenaires ainsi que le consensus sur les orientations établies dans la démarche et la participation de tous à la mise en œuvre des programmes qui en découlent. Ces conditions sont indispensables, car le déséquilibre entre les acteurs produit des collaborations difficiles et de sérieuses limites à l'action. De plus, l'exigence d'arriver à une équité entre les partenaires et à des consensus suppose un certain pragmatisme ainsi qu'un abandon d'attitudes doctrinaires, mais n'exclut pas la « cohabitation conflictuelle » entre groupes aux vues divergentes. Le processus partenarial est néanmoins parsemé d'inévitables compromis de la part des acteurs qui y participent.

En fait, l'idéal serait d'aller encore plus loin par la construction d'une approche intégrée qui se manifesterait par une collaboration accrue entre acteurs donnant lieu à un arrimage des interventions en fonction du cheminement de la personne ainsi que de l'évolution du contexte social, économique, politique et culturel du milieu. Il en résulterait des degrés variables de dépendance entre les acteurs et en conséquence, une interaction qui évoluerait en interdépendance. En fait, l'interdépendance constitue la caractéristique la plus importante de la complexité (Bradshaw, 2000: 135). Il s'ensuit que la complexité n'est pas seulement un attribut d'une démarche de développement de l'autonomie économique et sociale mais également du système d'acteurs et d'influences cherchant à agir collectivement sur lui.

La mise en œuvre d'une approche intégrée dépasse celle d'un système d'action intersectorielle qui n'aspire qu'à une simple coordination de services rendus malgré que, dans la pratique, la « simple coordination » s'avère très problématique : les efforts des acteurs sont rarement coordonnés, les liens de collaboration intersectorielle sont peu nombreux, les bailleurs de fonds agissent en silos, entraînant souvent les organismes et les projets subventionnés à agir de façon semblable²⁰. De plus, la participation des employeurs aux efforts de concertation est quasiment inexistante et le rôle qu'ils doivent jouer dans les étapes des projets qui en découlent ne fait pas toujours consensus chez les autres acteurs.

²⁰ Selon l'OCDE, la complexité des problèmes sociaux incite de plus en plus de gouvernements à réduire les frontières entre les différents ministères et à encourager l'élaboration de politiques et de programmes qui sauront y répondre de façon plus adéquate que ce qui a été accompli jusqu'à présent par les ministères travaillant chacun de leur côté (Froy et Giguère, 2006).

ANNEXE 5

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOURQUE, Denis (2008). *Concertation et partenariat : entre levier et piège du développement des communautés*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 142 pages.
- BRADSHAW, Ted K. (2000). « Complex community development projects: collaboration, comprehensive programs, and community coalitions in complex society », *Community Development Journal*, vol. 35, n° 2, 133-295.
- BRIEN, Robert (1998). *Science cognitive et formation*, 3^e édition, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université du Québec, 255 pages.
- FLORA, Cornelia Butler (2000). « Poverty Reduction and Rural Development », *Rural Development News*, vol. 24, n° 4.
- FROY, Francesca et Sylvain GIGUÈRE (2006). *Breaking Out of Policy Silos: Doing More with Less*, Local Economic and Employment Development (LEED), OECD Publishing, 136 pages.
- GROULX, Lionel-Henri (2011). *Les facteurs engendrant l'exclusion au Canada : survol de la littérature multidisciplinaire*, Québec, Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, document PDF de 106 pages téléchargé le 11 février 2013 : http://www.cepe.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE_lionel-henri_groulx.pdf.
- LE BOSSÉ, Yann (2011). *Sortir de l'impuissance : invitation à soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités. Tome 1 : Fondements et cadres conceptuels*, Québec, Éditions Ardis, 278 pages.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (2016). *Pour une politique de la réussite éducative : document de consultation*, document PDF de 19 pages téléchargé le 9 octobre 2016 : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/autres/bureau_sm/brochure_consultations_16sept.pdf.
- NINACS, William A. (2002a). « Le pouvoir dans la participation au développement local dans un contexte de mondialisation » dans Marielle TREMBLAY, Pierre-André TREMBLAY et Suzanne TREMBLAY (sous la direction), *Développement local, économie sociale et démocratie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 15-40.
- NINACS, William A. (2002b). *Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique communautaire au Québec*, thèse de doctorat, Sainte-Foy (Québec), Université Laval, École de service social, 332 pages.
- NINACS, William A. (2008). *Empowerment et intervention : développement de la capacité d'agir et de la solidarité*, Québec, Presses de l'Université Laval, 140 pages.
- PALLUY, Jézabelle, Lyne ARCAND, Charles CHOINIÈRE, Catherine MARTIN et Marie-Claude ROBERGE (2010). *Réussite éducative, santé, bien-être : agir efficacement en contexte scolaire. Synthèse des recommandations*, Montréal, Institut national de santé publique, document PDF qui comprend la synthèse de 15 pages ainsi que 11 fiches pour un total de 499 pages, téléchargé le 13 octobre 2016 : https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1065_ReussiteEducativeSanteBienEtre.pdf.
- RACINE, Sonia (2010). *La mobilisation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion à travers des organismes communautaires québécois*, Thèse de doctorat en service social, Montréal, Université de Montréal, 398 pages [document PDF transmis par l'auteure; il peut être consulté sur le site de Communagir : <http://www.communagir.org/la-mobilisation-des-personnes-en-situation-de-pauvrete-et-dexclusion-a-travers-des-organismes-communautaires-quebecois/>].

TARDIF, Jacques (1999). *Le transfert des apprentissages*, Montréal, Les Éditions LOGIQUES inc., 223 pages.

VALOIS-NADEAU, Fannie (2008). *La pauvreté des femmes : un enfer privé, une affaire publique*, Montréal, L'R des centres de femmes du Québec, 38 pages.